

Zeitschrift: PS info : nouvelles de Pro Senectute Suisse

Herausgeber: Pro Senectute Suisse

Band: - (2002)

Heft: 3

Artikel: Efficacité et transparence

Autor: Mezger, Martin / Seifert, Kurt / Birgaentzle, Alexandra

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-789388>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 02.02.2026

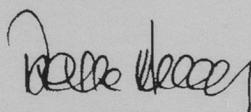
ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Chère lectrice, cher lecteur,

Le Conseil fédéral a maintenant pris l'habitude d'utiliser la période des vacances estivales pour nous concocter à chaque fois quelques mauvaises nouvelles pour la rentrée politique d'automne. Parmi celles-ci, citons son intention de descendre en dessous des 4% pour le taux de rendement minimal que les gestionnaires des fonds de caisses de pension privées doivent garantir à leur clientèle.

Si, en plus, les projets de 11^e révision de l'AVS (retraite flexible avec pénalité sur la rente!) et de 1^{ère} révision de la LPP (baisse des rentes due à l'application d'un taux dit de «conversion» moins favorable aux assurés) continuent à garder ce cap très peu social suivi pour l'instant par les députés, la mission de Pro Senectute va prendre une dimension jamais atteinte depuis les origines de la Fondation. Certes, la caisse de chômage, l'AI et les services sociaux communaux vont bien devoir pallier les lacunes de la prévoyance vieillesse de demain, en tout cas entre 58 et 65 ans, mais après cet âge, il faudra compter avec une explosion des prestations complémentaires à l'AVS et des aides financières individuelles octroyées par notre fondation.

Ces perspectives pessimistes sont omniprésentes dans la réflexion que nous menons ensemble sur le nouveau modèle et sur la stratégie à adopter pour notre Fondation ces prochaines années.



Pierre Aeby, directeur adjoint

L'air du temps

Efficacité et transparence

Les rapports d'activité annuels de Pro Senectute illustrent le travail effectué au service des personnes âgées. Ils attestent aussi de la transparence avec laquelle la Fondation présente chaque année son bilan.

Les chiffres du rapport annuel 2001 sont impressionnantes: l'an passé, environ 27 000 personnes, dont une majorité de femmes (70%), ont eu recours aux consultations des 26 organisations cantonales de Pro Senectute. Si le nombre global des personnes sollicitant un conseil est resté stable en comparaison des années précédentes, la proportion de celles de plus de 80 ans augmente constamment. Les accompagnements, parfois intensifs, ont représenté 25% des consultations.

Les questions financières sont toujours prépondérantes (40%). Les assistantes et assistants sociaux des 122 centres de consultation ont fourni des renseignements en tout genre touchant à la vieillesse dans 34'500 cas. En plus de leur activité de consultation, les organisations cantonales de Pro Senectute ont aussi réalisé 150 projets dans le secteur du travail social collectif et ont ainsi contribué à renforcer les réseaux sociaux dans les quartiers et les communes en faveur des personnes âgées.

L'octroi d'aides financières individuelles est étroitement lié à l'activité de nos organisations cantonales en matière de consultation. En 2001, 11 000 personnes au total ont ainsi reçu une aide. Ces moyens financiers provenaient à raison de 85% de la caisse AVS de la Confédération (art. 10 LPC), de 12% des fonds propres de la Fondation et de 3% de fonds particuliers. Ces prestations de soutien se sont nettement accrues par rapport à l'année précédente (+ 13%).

La demande ne cesse de croître

En chiffres ronds, 55 000 personnes ont fait appel aux prestations de service regroupées sous la notion d'«aide à domicile». Les services les plus demandés ont été celui du nettoyage (63 500 heures d'intervention) et ceux des visites (42 400 visites). Introduits il n'y a que quelques années, les services fiduciaires et de déclarations d'impôt sont de plus en plus requis. En 2001, 31 300 personnes ont suivi les cours et les formations de Pro Senectute (+ 8% par rapport à 2000). Les cours de langue et les thèmes culturels ont été les plus fréquentés (30% des participants), suivis par les cours d'informatique et d'Internet (18%).

Plus de 120 000 personnes ont eu recours aux services proposant des intérêts communs. Par ailleurs, quelque 81 000 personnes ont participé aux manifestations des organisations cantonales de Pro Senectute. Parmi celles-ci, les après-midi réunissant des personnes âgées entre elles et les thés dansants ont tenu la vedette (40% des participants), ainsi que les excursions et les voyages (19%). Quelque 123 000 personnes ont participé à des activités sportives. Ce nombre s'est accru par rapport à l'année précédente (+ 3%), la gymnastique, les manifestations polysportives et les journées de marche venant en tête. Plusieurs organisations cantonales de Pro Senectute ont offert des services d'aide au foyer en 2001 à quelque 6 400 personnes. 10 000 personnes ont bénéficié de repas à domicile.

Le centre national de Pro Senectute Suisse à Zurich (direction) et à Vevey (secrétariat romand) assure des tâches de management pour l'ensemble de la Fondation mais s'adresse aussi directement aux personnes âgées et aux spécialistes des secteurs de la gérontologie par le biais du périodique «Zeitlupe», de notre collaboration avec le magazine «Générations», de l'Ecole de gérontologie appliquée (SAG), de la bibliothèque et documentation, et aussi de l'animation Internet en Suisse romande. En 2001, vingt-trois femmes et sept hommes ont obtenu le diplôme de la SAG, après avoir fréquenté pendant trois ans, parallèlement à leur activité professionnelle, les cours de cette école. La bibliothèque et documentation enregistre une nouvelle augmentation de ses prestations directes à la clientèle (+ 400).

Une gestion transparente

La Fondation Pro Senectute attache une grande importance à une gestion et à des comptes transparents. Elle se démarque ainsi à son avantage de certaines entreprises qui ont pu faire l'objet de suspicions en raison de leur «comptabilité créative» et de leurs bilans arrangés.

Vous pouvez demander le rapport annuel 2001 à: *Pro Senectute Suisse, secrétariat romand, rue du Simplon 23, case postale, 1800 Vevey, tél. 021 925 70 10, fax 021 923 50 30, e-mail secretariat-romand@sr-pro-senectute.ch*

MZ/kas/bial

Un bilan limpide

Le bilan de l'ensemble de la Fondation Pro Senectute pour l'exercice comptable arrêté au 31 décembre 2001 avoisine tout juste le montant considérable de 146 millions de francs, soit 144,3 millions de dépenses pour 141,9 millions de recettes. La part de Pro Senectute Suisse (Conseil de fondation et centre national) à ces chiffres est de respectivement 10,763 et 10,610 millions et son bilan se montait à 13,2 millions. Le rapport annuel indique en détail tous les fonds gérés par Pro Senectute Suisse, toutes les valeurs boursières des titres et toutes les réserves effectuées. Il mentionne même la limite de crédit du compte courant auprès de la Banque Julius Bär, soit 500 000 francs. Toutefois, tant en 2000 qu'en 2001, ce compte n'a jamais été sollicité.